

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 109

19 janvier 2011

### SOMMAIRE

2010 International Holdings S.à r.l. ....	5194	BRAPF Japan S.à r.l. ....	5224
Abellio Luxco 1 S.à r.l. ....	5208	BRGROEF France & Benelux Holding S.à r.l. ....	5225
Adiutrix S.A. ....	5210	Burg Properties Sarl ....	5225
Advantage Communication S.A. ....	5217	Cabinet Erman ....	5226
AEIF LH Sub 02 S.à r.l. ....	5211	Calgary (Holdings) S.A. ....	5231
AEIF Luxembourg Holdings S.à r.l. ....	5211	CanWest International Holdings (Luxem- bourg) S.à r.l. ....	5194
Agence Générale et Service d'Investisse- ment ....	5211	Capalux S.A. ....	5232
Aisance S.A. ....	5212	CareerConcept Investment S.A. ....	5189
AI Sub Silver S.A. ....	5209	carloscorreiarchitecte s.a. ....	5206
Aldrine S.A. ....	5214	Cemex Global Funding S.à r.l. ....	5232
Aldrine S.A. ....	5215	Centerra Luxembourg S.à.r.l. ....	5226
Aldrine S.A. ....	5215	C.E.P. Européenne d'Investissement S.A. .....	5226
Alfi S.A. ....	5215	Clarance S.à r.l. ....	5231
Alter S.A. ....	5216	Commercial and Residential Building S.A. .....	5221
Arado Invest S.A. ....	5216	DML Conseil S.à r.l. ....	5206
Arkanis International S.A. ....	5216	EquiShows asbl ....	5186
ASIF Agricultural-Shipping-Industrial-Fi- nance Holding S.A. ....	5216	Estates Management S.A. ....	5226
Associés du Progrès IV S. à r.l. ....	5210	FOR.MA S.A. ....	5216
Astragal S.à r.l. ....	5212	GGB Holdings S.à r.l. ....	5231
Azur Investments Holding S.A. ....	5217	Grenache ....	5232
Azzana S.A. ....	5217	Jalinon Investments S.à r.l. ....	5215
Bancroft Immobilier Investissements S.A. .....	5218	LaSalle Nasu S.à r.l. ....	5213
Barclays Luxembourg Investments S.à r.l. .....	5218	Monument Immobilier S.A. ....	5225
Barclays Themis Investments S.à r.l. ....	5218	New Deal Développement SA ....	5210
Batico Promotions S.A. ....	5220	PALLINGHURST CONSOLIDATED (Lux) S.à r.l. ....	5228
Batico Promotions S.A. ....	5221	Perolux S.à r.l. ....	5220
Bibo S.A. ....	5221	Royal St Andrews S.A. ....	5209
Big Band OPUS 78 Asbl ....	5208	SAI Holding S.à r.l. ....	5196
BII Investimentos International S.A. ....	5224	Tempinvest A.G. ....	5188
Blackheath Holdings S.à r.l. ....	5219	WP Roaming II S.A. ....	5222
BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) A S.à r.l. ....	5219	Zhermack International S.à r.l. ....	5219
Borletti Group Finance SCA ....	5220		

**EquiShows asbl, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-9759 Knaphoscheid, 1, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg F 8.515.

---

**STATUTS**

Il est formé le 25 octobre 2010 entre les comparants, membres-fondateurs soussignés, désignés ci-après:

- Etienne Rossler, employé privé, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9759 Knaphoscheid, 11, Duerfstrooss,
  - Guy Franziskus, exploitant agricole, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9186 Stegen, Haaptstroos, 5
  - Roger Leyder, soudeur, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-9980 Wilwerdange, Maison 39
- une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par la suite.

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est créé une association sans but lucratif sous la dénomination EquiShows asbl, ci-après "l'association".

**Art. 2. Objet.** L'association a pour objet.

- d'exprimer le point de vue de ses membres;
- de promouvoir les sports équestres sous toutes leurs formes;
- d'organiser des concours, des foires
- d'organiser des fêtes hippiques ayant un caractère tant national qu'international;
- de collaborer avec les autres associations poursuivant des buts similaires en vue de la réalisation de ceux-ci;
- d'organiser une structure et un entraînement systématique pour le sports équestre;
- d'encourager des jeunes talents;
- d'étendre ses activités à tous les domaines ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

Toute activité à caractère ou but politique est expressément exclue.

**Art. 3. Siège social.** Le siège social est établi à L-9759 Knaphoscheid, 11, Duerfstrooss (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social pourra être transféré à n'importe quel endroit du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration.

**Art. 4. Durée et Exercice social.** L'association est créée pour une durée illimitée.

L'exercice social de l'association court à partir du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et prend fin le 31 décembre de la même année.

**Art. 5. Membres.** L'association est composée d'au moins trois membres.

**Art. 6. Conditions d'admission des membres.** Toute candidature à l'admission en tant que membre devra être adressée par écrit au conseil d'administration et devra être soutenue unanime par le conseil d'administration.

L'assemblée générale des membres décidera à la majorité de 75% des votes émis sur l'admission du candidat.

**Art. 7. Perte de la qualité de membre.** La qualité de membre se perd si:

- l'association est dissoute ou liquidée,
- l'association cesse d'exister légalement,
- le membre ne paye pas sa cotisation annuelle

après l'écoulement d'un délai d'un mois qui suit la date butoir, fixée au 31 janvier de chaque année pour le paiement de la cotisation annuelle.

**Art. 8. Assemblée générale.** L'assemblée générale annuelle qui sera tenue une fois par exercice social sur convocation du président du conseil d'administration, adressée un mois à l'avance par lettre circulaire à tous les membres de l'association, ensemble avec l'ordre du jour.

L'assemblée générale se réunit également sur demande d'au moins un cinquième des membres de l'association.

L'assemblée générale statue sur l'approbation du budget et des comptes ainsi que sur toutes les propositions qui lui sont soumises par le conseil d'administration.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents statuts, les décisions des assemblées générales régulièrement convoquées seront prises à la majorité simple des membres présents et votants.

Pour chaque vote est requis un quorum de délégués d'au moins 1/3 du nombre de membres de l'association.

L'assemblée générale désignera parmi ses membres deux réviseurs de caisse chargés de vérifier les comptes de l'association qui leur seront présentés par le conseil d'administration au moins deux semaines avant l'assemblée générale annuelle.

Les résolutions de l'assemblée générale seront portées à la connaissance de tous les membres par la voie postale.

**Art. 9. Conseil d'administration.** Le conseil d'administration est composé par les administrateurs.

Le conseil d'administration dispose de tous pouvoirs pour poser tous actes d'administration dans l'intérêt de l'association, à l'exception des pouvoirs attribués par la loi exclusivement à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs tout en restant cependant personnellement responsable.

Le conseil d'administration soumettra chaque année les comptes annuels de l'association.

Le conseil d'administration se réunira chaque fois que l'intérêt de l'association le rendra nécessaire.

Le conseil d'administration peut demander à toute personne ou représentant légal de sociétés qu'il estime avoir un lien avec l'objet de l'association d'assister à ces réunions.

Les convocations écrites aux réunions du conseil d'administration seront envoyées par le président à tous les administrateurs au moins quinze jours avant la date prévue pour la réunion.

Les décisions du conseil d'administration seront prises à la majorité simple des administrateurs présents sans condition de quorum.

**Art. 9.1. Les administrateurs.** Le mandat d'un administrateur s'étend sur une période de 2 ans.

Les administrateurs ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat. Celui-ci est exercé à titre gratuit.

Après écoulement de deux années sociales, les mandats des administrateurs prennent fin, ces mandats peuvent être renouvelés à raison de la moitié des postes d'administrateur à pourvoir.

Les élections auront lieu tous les deux ans lors de l'assemblée générale.

A la fin d'un possible deuxième mandat, le président ne pourra être réélu comme président qu'après l'écoulement d'une période de deux années.

Le conseil d'administration représente collectivement l'association en justice, tant en demandant qu'en défendant.

Le conseil d'administration sera assisté pour tous travaux de secrétariat par un secrétaire désigné par lui.

L'association est valablement engagée envers les tiers par la signature du président ou en cas d'absence par celle du vice-président.

L'association est valablement engagée envers les banques par la seule signature de son trésorier.

**Art. 10. Droit d'entrée et Cotisation annuelle.** Chaque membre payera en avance une cotisation annuelle de 25 €, cette cotisation ne pouvant pas excéder un maximum de 60 €.

Le taux des cotisations pourra être modifié par l'assemblée générale à la majorité simple des membres présents et votant.

Aucun membre, qu'il s'agisse d'une fédération, d'une association ou d'une société, qui aura cessé d'être membre de l'association, aura un quelconque droit de revendication à rencontre de l'association, de ses fonds ou de ses actifs.

**Art. 11. Modification des statuts.** Les présents statuts pourront être modifiés par l'assemblée générale réunissant au moins 75% des membres. La convocation à cette assemblée sera notifiée conformément à l'article 8 des statuts et contiendra une description des modifications proposées.

Les modifications devront être votées à une majorité de 75% des votes émis.

**Art. 12. Dissolution.** La dissolution de l'association ne pourra être décidée que par une assemblée générale réunissant au moins 75% de tous les membres. Si le quorum de 75% ne devait pas être réuni, une nouvelle assemblée dûment convoquée décidera au sujet de la dissolution sans aucune condition de quorum des membres.

La dissolution devra être décidée à la majorité de 75% des votes émis.

Dans le cas d'une dissolution les charges et dépenses de la fédération jusqu'au jour de la dissolution seront supportés par tous les membres et le fond de roulement de la fédération sera distribué à tous les membres en proportion du droit d'entrée en vigueur au jour de la dissolution.

**Art. 13. Divers.** Pour tout ce qui n'est pas expressément prévu par les présents statuts de l'association, il sera décidé en application de la loi du 21 avril 1928 telle que modifiée.

#### *Assemblée générale constituante*

L'assemblée générale constituante, réunie en assemblée extraordinaire en ce 05 mai 2008, à laquelle tous les membres soussignés se reconnaissent dûment convoqués, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'assemblée générale constituante a décidé de fixer le montant de la contribution pour les membres fondateurs à 25 €. Tout nouveau membre sera assujéti à la contribution de 35 € pour les membres actifs et de minimum 100 € pour les membres donateurs.

L'assemblée générale constituante a décidé de fixer le montant de la cotisation annuelle à 35 €.

Etienne Rossler / Guy Franziskus / Roger Leyder.

Référence de publication: 2010145004/108.

(100164648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2010.

**Tempinvest A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 74.334.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zweitausendzehn, den elften November;

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit dem Amtssitz in Luxemburg, (Großherzogtum Luxemburg);

**IST ERSCHIENEN:**

Die Gesellschaft geregelt durch die Gesetzgebung des britischen Jungferninseln "TARIOS WORLDWIDE CORP.", mit Sitz in Tortola, Road Town, Wickhams Cay I, 24, De Castro Street, Akara Building (BVI),

hier vertreten durch Herrn Christian DOSTERT, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, auf Grund von einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift, welche Vollmacht vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher erschienene Partei, vertreten wie hiavor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht folgendes zu beurkunden:

1. Dass die Aktiengesellschaft "TEMPINVEST A.G.", mit Sitz in L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 74334, gegründet wurde gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, am 8. Februar 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 376 vom 25. Mai 2000.

2. Dass das Gesellschaftskapital einunddreißigtausend Euro (31.000,-EUR) beträgt, eingeteilt in einhundert (100) voll eingezahlte Aktien zu je dreihundertzehn Euro (310,-EUR).

3. Dass die erschienene Partei alleinige Eigentümerin sämtlicher Aktien der Gesellschaft geworden ist.

4. Dass die die erschienene Partei, als alleinige Aktieninhaberin, (die "Alleingesellschafterin"), beschließt die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen und sie in Liquidation zu setzen.

5. Dass die Alleingesellschafterin erklärt die finanzielle Situation der Gesellschaft bestens zu kennen.

6. Dass die Alleingesellschafterin, in ihrer Eigenschaft als Liquidator der Gesellschaft, erklärt:

- dass die Aktivität der Gesellschaft aufgehört hat;

- dass die bekannte Passiva der Gesellschaft bezahlt oder gedeckt wurden;

- dass sie sich ausdrücklich dazu verpflichtet, alle Passiva welche eventuell noch zu Lasten der Gesellschaft bestehen und noch unbezahlt oder unbekannt bis zum heutigen Tage sind zu übernehmen, bevor irgendwelche Zuteilung der Aktiva an ihre Person als einzige Gesellschafterin getätigt wird; und

- dass mithin ist die Liquidation der Gesellschaft als getan und abgeschlossen zu betrachten ist.

7. Dass die Alleingesellschafterin dem Verwaltungsrat und dem Rechnungsprüfer volle Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage erteilt.

8. Dass die betreffenden Dokumente der aufgelösten Gesellschaft während einer Dauer von mindestens fünf Jahren am ehemaligen Gesellschaftssitz in L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, aufbewahrt werden.

Daraufhin hat der Komparenten dem unterzeichneten Notar das Aktienregister mit den entsprechenden Aktienübertragungen vorgelegt, welches sofort annulliert wurde.

Somit hat der unterzeichnete Notar die endgültige Auflösung der Gesellschaft "TEMPINVEST A.G." festgestellt.

*Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen, beläuft sich auf ungefähr neuhundertfünfzig Euro.

WORÜBER URKUNDE, errichtet wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten der erschienenen Partei, namens handelnd wie hiavor erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns dem Notar unterschrieben.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 novembre 2010. LAC/2010/50133. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 22 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154850/54.

(100177560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

### **CareerConcept Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 156.795.

#### — STATUTEN

Im Jahre zweitausendzehn, am ersten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Pierre PROBST, mit dem Amtssitz in Ettelbruck;

Ist erschienen:

Die „CareerConcept World Education Fund Sicav - Sif“, ein Luxemburger spezialisierter Investmentfonds in der Rechtsform einer SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable), die gemäß dem Gesetz vom 13. Februar 2007 über spezialisierte Investmentfonds („Gesetz von 2007“) auf unbestimmte Dauer gegründet wurde um im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) unter der Nummer B 150.725. eingetragen ist, mit Sitz 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg,

hier vertreten durch Herrn Jean-Claude MICHELS, beruflich ansässig 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, gemäß privatschriftlicher Vollmacht, ausgestellt in Luxemburg am 30. September 2010.

Die Vollmacht bleibt nach „ne varietur“ Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Erschienenen, handelnd wie angegeben, hat den unterzeichnenden Notar ersucht, die Gründung einer Aktiengesellschaft urkundlich festzustellen, die sie hiermit beschließt und deren Satzung wie folgt lautet:

#### **A. Zweck - Dauer - Name - Sitz**

**Art. 1.** Es besteht eine Aktiengesellschaft („societe anonyme“) nach luxemburgischem Recht mit dem Firmennamen „CareerConcept Investment S.A.“ (nachstehend die „Gesellschaft“), welche den Bestimmungen des Gesetzes über Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 in seiner aktuellen Fassung (das „Gesetz von 1915“) und den Bestimmungen der vorliegende Satzung unterliegt.

**Art. 2.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Zeit gegründet.

**Art. 3.** Der Zweck der Gesellschaft, ist der Erwerb und die Teilnahme an luxemburgischen sowie ausländischen Unternehmen in jeglicher Form, sowie die Verwaltung, das Management, die Steuerung und die Entwicklung solcher. Die Gesellschaft kann insbesondere durch Zeichnung, Erwerb, Tausch oder in jeder möglichen anderen Weise Aktien, Anteile und/oder andere Beteiligungen, Anleihen, Schuldscheine, Depotquittungen und/oder andere Schuldurkunden und im Allgemeinen alle Wertpapiere und/oder Finanzierungsinstrumente, die durch jedes öffentliche oder private Unternehmen, herausgegeben werden, erwerben. Sie kann an der Aufsetzung, an der Entwicklung, am Management und an der Steuerung jeder möglicher Gesellschaft oder Unternehmens teilnehmen. Sie kann direkt oder indirekt in Immobilienanlagen investieren und den Erwerb und die Verwaltung eines Portfolios von Patenten oder von anderen Rechten am geistigen Eigentum jeder Natur oder Ursprung tätigen.

Die Gesellschaft kann in jeder möglichen Art und Weise borgen insbesondere kann sich die Gesellschaft durch die Emission von Privatplatzierungen, Wertpapieren, Anleihen und Schuldscheinen und jede Art von Schuld- und/oder Dividendenpapiere finanzieren. Die Gesellschaft kann Kapital ohne Beschränkung an ihre Tochtergesellschaften, Filialen und Agenturen, angeschlossene Firmen und/oder irgendwelche anderen Firmen oder Personen verleihen. Die Gesellschaft kann (für alle oder nur Teile ihrer Aktiva) Garantien und Bürgschaften ausgeben, Sicherheiten abtreten oder Sicherheiten erstellen um ihre eigenen Verpflichtungen und Unternehmungen, und/oder diejeniger Dritter, abzusichern. Sie kann dieses zum eigenen Nutzen und/oder zum Nutzen Dritter (juristischer oder privater Personen) tun, solange jene Tätigkeiten keine Tätigkeit ist, die den Verordnungen des Finanzsektors unterliegt.

Die Gesellschaft kann alle mögliche Techniken und Instrumente in Bezug auf ihre Investitionen im Allgemeinen einsetzen, einschließlich die Techniken und Instrumente, die entworfen sind, um die Firma gegen Gutschrift, Geldumtausch, Zinsrisiken und andere Risiken zu schützen.

Die Gesellschaft kann alle mögliche Aktivitäten sowie Verhandlungen im Allgemeinen durchführen, die direkt oder indirekt mit ihr im Zusammenhang stehen oder zu ihren Gunsten sind.

**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg. Der Gesellschaftssitz kann durch einen Beschluss des Verwaltungsrates oder des alleinigen Verwaltungsratsmitgliedes an jeden beliebigen Ort in derselben Gemeinde verlegt werden.

Die Gesellschaft kann durch einen Beschluss des Verwaltungsrates oder des alleinigen Verwaltungsratsmitgliedes Zweigstellen oder Agenturen sowohl in Luxemburg als auch im Ausland errichten.

Sollte der Verwaltungsrat oder das alleinige Verwaltungsratsmitglied feststellen, dass außerordentliche politische, wirtschaftliche oder gesellschaftliche Entwicklungen aufgetreten sind oder unmittelbar bevorstehen, welche die gewöhnlichen Tätigkeiten der Gesellschaft an ihrem Gesellschaftssitz oder die Kommunikation zwischen ihrem Gesellschaftssitz und Personen im Ausland stören können, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend ins Ausland verlegt werden, bis zur vollständigen Normalisierung der Verhältnisse; solche vorübergehenden Maßnahmen haben keinen Einfluss auf die Nationalität der Gesellschaft, welche trotz einer vorübergehenden Verlegung ihres Gesellschaftssitzes eine luxemburgische Gesellschaft bleibt.

## B. Gesellschaftskapital - Aktien

**Art. 5.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt einunddreißigtausend Euro (EUR 31.000,-). Es ist in einunddreißigtausend (31.000) Aktien ohne Nennwert eingeteilt und in voller Höhe einbezahlt.

Durch einen Beschluss der Hauptversammlung der Aktionäre oder des alleinigen Aktieninhabers, welcher in gleicher Weise wie für Satzungsänderungen erforderlich getroffen werden muss, kann das gezeichnete und genehmigte Kapital der Gesellschaft erhöht oder reduziert werden. Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes von 1915 und nach den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

**Art. 6.** Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Aktionäre haben. Die Gesellschaft wird weder durch Tod, noch durch Entmündigung, Insolvenz oder Zahlungsunfähigkeit ihrer Aktionäre (oder eines Aktionärs) aufgelöst.

**Art. 7.** Die Gesellschaftsaktien sind Namensaktien.

Ein Register der Namensaktien wird am Gesellschaftssitz geführt, wo es jedem Aktionär zur Einsicht zur Verfügung steht. Dieses Register enthält alle durch Artikel 39 des Gesetzes von 1915 vorgeschriebenen Auskünfte. Der Nachweis des Eigentums an den Namensaktien kann aufgrund der Eintragung eines Aktionärs im Aktienregister erbracht werden. Auf Ersuchen und auf Kosten eines Aktionärs werden Zertifikate dieser Eintragungen von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder dem alleinigen Verwaltungsratsmitglied ausgegeben und unterzeichnet.

Die Gesellschaft erkennt nur einen Inhaber pro Aktie an. Sollte das Eigentum an einer Aktie aufgeteilt sein, müssen diejenigen, die ein Recht an dieser Aktie geltend machen, einen gemeinsamen Bevollmächtigten ernennen, der sie gegenüber der Gesellschaft vertritt. Die Gesellschaft kann die Ausübung aller Rechte bezüglich einer solchen Aktie aussetzen, solange nicht eine einzelne Person zum gemeinsamen Bevollmächtigten gegenüber der Gesellschaft benannt worden ist.

## C. Hauptversammlung der Aktionäre - Beschlüsse des Alleinigen Aktionärs

**Art. 8.** Auf der rechtmäßig einberufenen Hauptversammlung der Aktionäre werden alle Aktionäre vertreten. Sie hat die weitestgehenden Befugnisse zur Anordnung, Ausführung oder Ratifizierung aller Handlungen im Hinblick auf die Geschäfte der Gesellschaft.

Im Fall eines alleinigen Aktionärs übt dieser die Befugnisse der Hauptversammlung der Aktionäre aus und handelt entsprechend. Von allen Beschlüssen des alleinigen Aktionärs wird schriftlicher Nachweis erbracht.

Die Hauptversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie kann auch auf Antrag von Aktionären, welche wenigstens zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals vertreten, einberufen werden. Ferner dürfen Aktionäre, die wenigstens 10% des Gesellschaftskapitals halten, die Aufnahme eines oder mehrerer Punkte auf die Tagesordnung der Hauptversammlung der Aktionäre verlangen. Dieser Antrag muss fünf (5) Tage vor dem festgesetzten Termin für die Hauptversammlung am Gesellschaftssitz per Einschreiben gestellt werden.

**Art. 9.** Die jährliche Hauptversammlung findet am Sitz der Gesellschaft in Luxemburg oder an einem anderen, in der Einladung bestimmten Ort innerhalb der Gemeinde Luxemburgs jeweils am 2. Mittwoch im Monat April um 12:00 Uhr jeden Jahres, statt. Andere Hauptversammlungen können an den in den Einberufungsschreiben bestimmten Zeitpunkten und Orten einberufen werden.

Für Einberufungsschreiben und die Durchführung der Hauptversammlungen der Aktionäre der Gesellschaft gelten die gesetzlichen Bestimmungen bezüglich Fristen und Anwesenheitsquoren, soweit diese Satzung keine anderweitigen Bestimmungen enthält.

Aktionäre, die an der Hauptversammlung per Telefonkonferenz, Videokonferenzschaltung oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel teilnehmen, sofern diese Kommunikationsmittel ihre Identifizierung erlauben, gelten als anwesend bei dieser Hauptversammlung für die Berechnung des Anwesenheitsquorums und der Mehrheiten. Das verwendete Kommunikationsmittel muss gewährleisten, dass die teilnehmenden Personen einander verstehen können, und eine ununterbrochene, effektive Teilnahme an der Hauptversammlung erlauben.

Jede Aktie gewährt eine Stimme. Jeder Aktionär kann sich auf der Hauptversammlung durch einen schriftlich, per Faxübertragung, E-Mail, Telegram oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel bevollmächtigten Dritten vertreten lassen.

Jeder Aktionär ist ermächtigt, mittels eines Stimmzettels, der per Post oder per Fax an den Gesellschaftssitz oder an die im Einberufungsschreiben angegebene Adresse gesendet wird, an der Wahl teilzunehmen. Die Aktionäre dürfen nur die von der Gesellschaft ausgegebene Stimmzettel verwenden, auf denen zumindest Ort, Datum und Zeitpunkt, die

Tagesordnung der Hauptversammlung, die zur Entscheidung der Hauptversammlung stehenden Anträge sowie für jeden Antrag, drei Kästchen, die dem Aktionär, durch Ankreuzen des entsprechenden Kästchens erlauben, dem Antrag zuzustimmen, ihn abzulehnen oder sich zu enthalten, enthalten sind.

Stimmzettel, die nicht ausschließlich eine Ja- oder Neinstimme oder eine Enthaltung aufweisen, sind ungültig. Die Gesellschaft berücksichtigt nur Stimmzettel, die vor dem Termin der entsprechenden Hauptversammlung eingegangen sind.

Sofern nicht gesetzlich oder in dieser Satzung anders bestimmt werden Beschlüsse einer ordnungsgemäß einberufenen Hauptversammlung mit Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Stimmen gefasst.

Der Verwaltungsrat kann weiteren Bedingungen für die Teilnahme der Aktionäre an einer Hauptversammlung festlegen.

Sind alle Aktionäre in einer Hauptversammlung anwesend oder vertreten und erklären sie, die Tagesordnung zu kennen, so kann die Hauptversammlung ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

#### D. Verwaltungsrat

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat geführt, welcher aus mindestens drei Verwaltungsratsmitgliedern bestehen muss, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen.

Die Verwaltungsratsmitglieder können in A und B Mitglieder eingestuft werden

Für den Fall, dass die Gesellschaft von nur einem Aktionär gegründet wurde oder in einer Hauptversammlung festgestellt wird, dass alle von der Gesellschaft ausgegebenen Aktien von einem Aktionär gehalten werden, kann die Gesellschaft durch ein alleiniges Verwaltungsratsmitglied geführt werden bis zu der nächsten Hauptversammlung der Aktionäre nachdem die Gesellschaft festgestellt hat, dass ihre Aktien von mehr als einem Aktionär gehalten werden. Die Mitglieder des Verwaltungsrates oder das alleinige Verwaltungsratsmitglied werden von der Hauptversammlung der Aktionäre oder dem alleinigen Aktionär gewählt; ihre Anzahl, Bezüge und die Dauer ihres Mandates werden von der Hauptversammlung festgesetzt. Die Mitglieder des Verwaltungsrates oder das alleinige Verwaltungsratsmitglied werden für die Dauer eines Mandates gewählt, welches sechs Jahre nicht überschreiten darf und welches grundsätzlich mit der Bestellung eines Nachfolgers endet.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates oder das alleinige Verwaltungsratsmitglied werden durch Beschluss der Aktionäre mit einfacher Stimmenmehrheit gewählt.

Die Hauptversammlung der Aktionäre kann zu jeder Zeit und ohne Angabe von Gründen ein Mitglied des Verwaltungsrates abberufen. Mitglieder des Verwaltungsrates oder das alleinige Verwaltungsratsmitglied können wieder gewählt werden.

Ist eine juristische Person als Verwaltungsratsmitglied bestimmt, muss sie einen ständigen Vertreter ernennen, der diese Aufgabe im Namen und im Auftrag der juristischen Person ausführt. Diese juristische Person kann ihren Vertreter nur abrufen, wenn sie gleichzeitig seinen Nachfolger ernennt.

Wird die Position des Verwaltungsrates durch Tod, Rücktritt oder aus einem sonstigen Grund frei, so kann das freigewordene Amt gemäß den gesetzlichen Bestimmungen vorläufig bis zur nächsten Hauptversammlung besetzt werden.

**Art. 11.** Der Verwaltungsrat wählt aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und hat die Möglichkeit, einen stellvertretenden Vorsitzenden zu bestellen. Er kann außerdem einen Sekretär bestellen, welcher nicht Mitglied des Verwaltungsrates sein muss, und welcher für die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates und der Hauptversammlung der Aktionäre, oder der Beschlüsse des alleinigen Aktionärs verantwortlich ist.

Die Versammlungen des Verwaltungsrates werden am Sitz der Gesellschaft gehalten, soweit nicht anders im Einberufungsschreiben mitgeteilt. Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden oder zwei seiner Mitglieder, an dem in dem Einberufungsschreiben bestimmten Ort einberufen.

Der Vorsitzende hat den Vorsitz in jeder Sitzung des Verwaltungsrates; in seiner Abwesenheit kann der Verwaltungsrat mit Zustimmung der Mehrheit der Anwesenden ein anderes Mitglied des Verwaltungsrates als Vorsitzenden auf Zeit ernennen.

Außer in dringenden Fällen, wobei die Art und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsschreiben angegeben werden müssen, erhält jedes Mitglied des Verwaltungsrates wenigstens vierundzwanzig (24) Stunden vor dem vorgesehenen Zeitpunkt der Sitzung ein schriftliches Einberufungsschreiben. Auf das Einberufungsschreiben kann schriftlich, durch Fax, E-Mail, Telegram oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel verzichtet werden. Für Sitzungen des Verwaltungsrates, die zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten werden, welche von einem vorherigen Beschluss des Verwaltungsrates festgesetzt wurden, ist ein spezielles Einberufungsschreiben nicht erforderlich.

Sind alle Mitglieder des Verwaltungsrates in einer Sitzung anwesend oder vertreten oder im Falle schriftlicher Beschlüsse, denen alle Verwaltungsratsmitglieder zustimmen und die von allen Verwaltungsratsmitgliedern unterschrieben werden, ist keine vorherige Einberufung erforderlich.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann sich in der Sitzung des Verwaltungsrates aufgrund einer schriftlich, durch Faxübertragung, E-Mail, Telegram oder durch andere ähnliche Kommunikationsmittel erteilten Vollmacht durch ein anderes Mitglied des Verwaltungsrates vertreten lassen. Ein Verwaltungsratsmitglied kann mehrere andere Verwaltungsratsmitglieder vertreten.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann durch Telefon- oder Videokonferenzschaltung oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen, vorausgesetzt, dass die Teilnehmer ständig einander hören können und es eine effektive Teilnahme aller Teilnehmer an der Sitzung erlaubt. Die Teilnahme an einer Sitzung in dieser Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Falls die Mitglieder in A und B Mitglieder eingestuft wurden, muss mindestens ein A und ein B Mitglied anwesend oder vertreten sein damit der Verwaltungsrat beschlussfähig ist.

Gefasste Beschlüsse werden wirksam mit einfacher Mehrheit der auf der jeweiligen Sitzung anwesenden oder vertretenen Mitglieder des Verwaltungsrates. Falls die Mitglieder in A und B Mitglieder eingestuft wurden, muss mindestens ein A und ein B Mitglied für den Beschluss stimmen damit dieser wirksam wird.

Einstimmige Beschlüsse des Verwaltungsrates können auch durch Rundschreiben mittels einer oder mehrerer schriftlicher, durch Faxübertragung, E-Mail, Telegram oder durch vergleichbare Kommunikationsmittel ausgedrückten Zustimmung gefasst werden. Die Gesamtheit der Unterlagen erbringt als Protokoll den Nachweis der Beschlussfassung.

**Art. 12.** Die Protokolle aller Sitzungen des Verwaltungsrates werden vom Vorsitzenden oder in seiner Abwesenheit vom stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei (2) Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden, werden vom Vorsitzenden oder von zwei (2) Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet.

**Art. 13.** Der Verwaltungsrat oder das alleinige Verwaltungsratsmitglied ist befugt, die Gesellschaft im weitesten Sinne zu leiten und alle Verwaltungs- und Verfügungshandlungen vorzunehmen, welche im Interesse der Gesellschaft sind. Der Verwaltungsrat oder das alleinige Verwaltungsratsmitglied hat sämtliche Befugnisse, welche durch das Gesetz oder durch diese Satzung nicht ausdrücklich der Hauptversammlung vorbehalten sind.

Die laufende Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die diesbezügliche Vertretung Dritten gegenüber können gemäß Artikel sechzig (60) des Gesetzes von 1915 auf ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates, leitende Angestellte, Geschäftsführer oder sonstige Vertretungsberechtigte, welche nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen, und welche gesamt- oder alleinzeichnungsberechtigt sein können, übertragen werden. Ihre Ernennung, Abberufung und sonstigen Befugnisse werden durch Beschluss des Verwaltungsrates geregelt.

Ferner kann die Gesellschaft einzelne Aufgaben der Geschäftsführung durch privatschriftliche oder beglaubigte Vollmacht übertragen.

**Art. 14.** Die Gesellschaft verpflichtet sich durch die Unterschrift des alleinigen Verwaltungsratsmitgliedes oder im Falle von mehreren Verwaltungsratsmitgliedern durch die Unterschrift zweier Verwaltungsratsmitglieder, oder im Falle einer Bevollmächtigung durch die Unterschrift jeder vom alleinigen Verwaltungsratsmitglied bzw. vom Verwaltungsrat bevollmächtigten Person(en) im Rahmen der erteilten Unterschriftsbefugnis. Wurden die Verwaltungsratsmitglieder in A und B Mitglieder eingestuft wird die Gesellschaft nur durch die gemeinsame Unterschrift eines A und B Mitglieds oder einer bevollmächtigten Person verpflichtet.

### E. Überwachung der Gesellschaft

**Art. 15.** Die Gesellschaft unterliegt der Überwachung durch einen oder mehrere Rechnungsprüfer, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen. Die Hauptversammlung ernennt diese Rechnungsprüfer, bestimmt ihre Zahl und setzt ihre Vergütung und die Dauer ihres Mandates, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, fest. Die Rechnungsprüfer können mehrmals hintereinander ernannt werden.

Die Funktion des Rechnungsprüfers wird abgeschafft und ein oder mehrere unabhängige Rechnungsprüfer werden aus den Mitgliedern des institut des réviseurs d'entreprises durch die Hauptversammlung gewählt, die auch die Dauer ihres Amtes bestimmt, wenn auf die Gesellschaft die Voraussetzungen des Artikels 35 für die in Artikel 36 des Gesetzes vom 19. Dezember 2002 über das Handels- und Gesellschaftsregister und die Buchführung und Bilanzierung von Gesellschaften bestimmte Dauer zutreffen.

### F. Geschäftsjahr - Bilanz

**Art. 16.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember des gleichen Jahres.

**Art. 17.** Es werden jährlich wenigstens fünf Prozent (5%) des möglichen Reingewinnes der Gesellschaft vorab den gesetzlichen Rücklagen zugeführt bis diese zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals betragen.

Die Hauptversammlung oder der alleinige Aktionär bestimmt auf Vorschlag des Verwaltungsrates über die Verwendung des restlichen Betrages des Reingewinns. Der Verwaltungsrat kann im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen Vorschussdividenden ausschütten.

### G. Auflösung der Gesellschaft

**Art. 18.** Wird die Gesellschaft durch Beschluss der Hauptversammlung aufgelöst, so wird die Liquidierung durch einen oder mehrere Abwickler, welche natürliche oder juristische Personen sein können, durchgeführt. Die Hauptversammlung ernennt diese Abwickler und setzt ihre Befugnisse und Vergütung fest. Bei Fehlen ausdrücklicher anderweitiger Bestim-



mungen haben die Abwickler die größtmöglichen Befugnisse zur Verwertung der Vermögenswerte und zur Berichtigung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Der verbleibende Restbetrag wird zu gleichen Teilen unter den Aktionären verteilt.

#### **H. Satzungsänderung**

**Art. 19.** Die gegenwärtige Satzung kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Aktionäre, unter Beachtung der Anwesenheitsquoten gemäß Artikel 67-1 des Gesetzes von 1915 geändert werden.

#### **I. Schlussbestimmungen - Anwendbares Recht**

**Art. 20.** Für sämtliche Fragen, welche nicht durch diese Satzung geregelt sind, gilt das Gesetz von 1915 aus Luxemburg.

##### *Übergangsbestimmungen*

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2010.

##### *Zeichnung und Einzahlung der Aktien*

Alle einunddreißigtausend Aktien wurden von der CareerConcept World Education Fund Sicav - Sif vorbenannt, gezeichnet.

Der Ausgabebetrag aller Aktien wurde voll in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ein Betrag in Höhe von einunddreißigtausend Euro (31.000,-€) von nun an zur Verfügung steht, was dem unterzeichnenden Notar nachgewiesen wurde.

##### *Bescheinigung*

Der unterzeichnende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes von 1915 erfüllt sind.

##### *Schätzung der Gründungskosten*

Die der Gesellschaft aufgrund ihrer Gründung entstandenen Kosten, Gebühren, Honorare und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, werden auf ungefähr 1.000,- Euro geschätzt.

##### *Ausserordentliche Hauptversammlung*

Die Erschienene, welche das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital vertritt, hat unmittelbar anschließend folgende Beschlüsse gefasst:

1. Der Sitz der Gesellschaft ist in der L-1417 Luxemburg, 4, rue Dicks.

2. Zu den Verwaltungsratsmitgliedern wurden ernannt:

- Herr Rolf ZIPF, geboren in Düsseldorf am 23. Dezember. 1975, beruflich ansässig in Lindwurmstr. 109, D-80337 München,

- Herr Serge DOLLENDORF, geboren in Sankt Vith am 2. Februar 1972, beruflich ansässig in 36, avenue du X Septembre, L- 2550 Luxemburg,

- Jean-Claude MICHELS, geboren in Malmedy am 30. Juni 1972, beruflich ansässig in 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxemburg.

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden mit der ordentlichen

Aktionärsversammlung des Jahres 2014.

3. Zum Wirtschaftsprüfer wird ernannt:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung "PricewaterhouseCoopers", mit Sitz in L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, eingetragen im Handelsund Firmenregister in Luxemburg unter der Nummer B 65.477.

Das Mandat des Rechnungsprüfers endet mit der ordentlichen Aktionärsversammlung des Jahres 2010.

Worüber Urkunde aufgenommen wurde in Ettelbruck am Datum wie eingangs erwähnt, die nach Verlesung und Erklärung aller Vorstehenden gegenüber dem Erschienenen, der dem unterzeichneten Notar nach Namen, Zivilstand und Wohnort bekannt ist, von dem Erschienenen vor dem Notar unterschrieben wurde.

Gezeichnet: J.-C. MICHELS, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 6 octobre 2010. DIE/2010/9594. Reçu soixante-quinze euros. EUR 75.-

Le Receveur (signé): J. Tholl.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG.

Ettelbruck, den 11. November 2010.

Pierre PROBST

Der Notar

Référence de publication: 2010155060/270.

(100178004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**2010 International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. CanWest International Holdings (Luxembourg) S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 83.717.

In the year two thousand and ten, on the twenty-seventh day of October.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (hereafter the Meeting) of the sole shareholder of 2010 International Holdings S.à r.l., (formerly CanWest International Holdings (Luxembourg) S.à r.l.) a société à responsabilité limitée incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 83.717 and having a share capital of twenty-five thousand euro (EUR 25,000.-) (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary then residing in Hesperange, dated August 29, 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - No. 201 of February 6, 2002. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated October 27, 2010, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C.

There appeared:

CanWest International Communications Inc., a company existing under the laws of Barbados having its registered office at Chancery House, High Street, Bridgetown, Barbados, West Indies, registered with the Companies Act of Barbados Corporate Affairs & Intellectual Property Office under number 7486 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Armony Allamanno, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with the deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

- that it is the Sole Shareholder of the Company,
- that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
2. Appointment of Kuy Ly Ang, as liquidator (liquidateur) in relation to the voluntary liquidation of the Company (the Liquidator);
3. Determination of the powers of the Liquidator and determination of the liquidation procedure of the Company;
4. Decision to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all the debts of the Company;
5. Decision that the Liquidator will be entitled to a specific compensation;
6. Miscellaneous.

- that the Sole Shareholder takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to dissolve and to voluntary put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint Kuy Ly Ang, 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, as liquidator (the Liquidator) in relation to the voluntary liquidation of the Company. The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of the Company's assets under his sole signature for the performance of his duties.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to confer to the Liquidator the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg act dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Sole Shareholder. The Liquidator may, under his sole responsibility, delegate some of his powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Sole Shareholder, in accordance with article 148 of the Law.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all the debts of the Company.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves that the Liquidator will be entitled to a specific compensation.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, recognized that at the request of the party hereto, these minutes have been worded in English followed by a French translation. In the case of discrepancy between the English and the French versions, the English version shall prevail.

The documents having been read and translated to the representative of the person appearing, he signed with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A été tenue une assemblée générale extraordinaire (ci-après l'Assemblée) de l'associé unique de 2010 International Holdings S.à r.l., (anciennement CanWest International Holdings (Luxembourg) S.à r.l.) une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.717 et ayant un capital social de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000) (la Société), constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 29 août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - No. 201 du 6 février 2002. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 octobre 2010, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C.

*A comparu:*

CanWest International Communications Inc., une société existante selon les lois des Barbades ayant son siège social à Chancery House, High Street, Bridgetown, Barbades, West Indies, immatriculée auprès du Companies Act of Barbados Corporate Affairs & Intellectual Property Office sous le numéro 7486 (l'Associé Unique),

Ici représentée par Armony Allamanno, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire sous-signé restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a demandé au notaire instrumentaire de prendre acte:

- qu'il est l'Associé Unique de la Société,
- que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation volontaire;
2. Nomination de Kuy Ly Ang, en tant que liquidateur dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur);
3. Attribution des pouvoirs au Liquidateur et détermination de la procédure de liquidation de la Société;
4. Décision de confier au Liquidateur la mission de réaliser, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société;
5. Décision que le mandat du Liquidateur aura droit à une rétribution spécifique;
6. Divers.

- que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique a décidé de dissoudre et de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire).

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé de nommer Kuy Ly Ang, 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, (le Liquidateur), dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société. Le Liquidateur est autorisé à accomplir tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation des actifs de la Société sous sa seule signature pour l'exécution de son mandat.

*Troisième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable de l'Associé Unique. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'Associé Unique conformément à l'article 148 de la Loi.

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique a décidé de confier au Liquidateur la mission de réaliser, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, tous les actifs de la Société, et de payer toutes les dettes de la Société.

*Cinquième résolution*

L'Associé Unique a décidé que le mandat du Liquidateur aura droit à une rétribution spécifique.

*Frais*

Les dépenses, frais et rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ EUR

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, a constaté, qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. En cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. ALLAMANNO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 novembre 2010. Relation: LAC/2010/48186. Reçu douze euros (12.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 novembre 2010.

Référence de publication: 2010153515/137.

(100176660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2010.

**SAI Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 157.178.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the second day of December,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

THERE APPEARED:

Stichting Depositary PGGM Infrastructure Funds, a Foundation (Stichting) existing under the laws of The Netherlands whose registered office is at Kroostweg-Noord 149, 3704 DV Zeist, The Netherlands and which is registered with the Chamber of Commerce for Midden Nederland under the number 30262767, in its capacity as depositary (Bewaarder) of and for the account of PGGM Infrastructure Fund 2010, a fund for joint account (fonds voor gemene rekening) organized under the laws of The Netherlands, here represented by Flora Gibert, notary's clerk, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 30 November 2010

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Art. 1. Form – Corporate name.** There is formed a private limited liability company under the name "SAI HOLDING S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by

the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

**2. Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Art. 3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is, from time to time, directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, participations, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person or entity whatsoever and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including, without limitation, any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including, without limitation, the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including, without limitation, any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes, without limitation, any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including, without limitation, by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertakings of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including, without limitation, for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

#### **4. Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

### **Chapter II. - Capital, Shares**

#### **5. Art. 5. Share capital.**

5.1 The corporate capital is fixed at ten thousand six hundred and fifty-six British Pounds (GBP 10,656.-) represented by ten thousand six hundred and fifty-six (10,656) shares, divided into two thousand six hundred and sixty-four (2,664) A1.1 shares (the "A1.1 Shares"), two thousand six hundred and sixty-four (2,664) A1.2 shares (the "A1.2 Shares"), two thousand six hundred and sixty-four (2,664) A2.1 shares (the "A2.1 Shares") and two thousand six hundred and sixty-four (2,664) A2.2 shares (the "A2.2 Shares"), each with a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) (together referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**6. Art. 6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **7. Art. 7. Transfer of shares.**

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

### **Chapter III. - Management**

#### **8. Art. 8. Management.**

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/she/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers"), composed of two classes of managers, the class A managers (the "Class A Managers") and the class B managers (the "Class B Managers").

8.2 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

#### **9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.**

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**10. Art. 10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be bound, in case of a Sole Manager, by the sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the joint-signatures of any one Class A Manager and any one Class B Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any one Class A Manager and one Class B Manager.

#### **11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers.**

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, one Class A Manager and one Class B Manager jointly, may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, one Class A Manager and one Class B Manager jointly, will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### **12. Art. 12. Meeting of the board of managers.**

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 All meetings of the Board of Managers shall be held in the Grand-Duchy of Luxembourg and shall take place and be conducted in accordance with the Articles. If at least one Class A Manager and one Class B Manager agrees, a meeting of the Board of Managers may be held outside the Grand-Duchy of Luxembourg instead.

12.3 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.4 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by telephone to be confirmed in writing at a later stage.

12.5 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented including at least one Class A Manager and one Class B Manager. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority with at least one vote in favour from one Class A Manager and one Class B Manager.

12.6 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.7 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.8 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.9 Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

#### **Chapter IV. - General meeting of shareholders**

##### **13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.**

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

#### **Chapter V. - Business year**

##### **14. Art. 14. Business year.**

14.1 The Company's financial year starts on the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **15. Art. 15. Distribution right of shares.**

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

## Chapter VI. - Liquidation

### 16. Art. 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

## Chapter VII. - Applicable law

**17. Art. 17. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31<sup>st</sup> December 2011.

### *Subscription – Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Stichting Depository PGGM Infrastructure Funds in its capacity as depository (Bewaarder) of and for the account of PGGM Infrastructure Fund 2010 . . . . .	2,664 A1.1 Shares
Stichting Depository PGGM Infrastructure Funds in its capacity as depository (Bewaarder) of and for the account of PGGM Infrastructure Fund 2010 . . . . .	2,664 A1.2 Shares
Stichting Depository PGGM Infrastructure Funds in its capacity as depository (Bewaarder) of and for the account of PGGM Infrastructure Fund 2010 . . . . .	2,664 A2.1 Shares
Stichting Depository PGGM Infrastructure Funds in its capacity as depository (Bewaarder) of and for the account of PGGM Infrastructure Fund 2010 . . . . .	<u>2,664 A2.2 Shares</u>
Total: . . . . .	10,656 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of ten thousand six hundred and fifty-six British Pounds (GBP 10,656.-) corresponding to a share capital of ten thousand six hundred and fifty-six British Pounds (GBP 10,656.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred Euro.

### *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, Stichting Depository PGGM Infrastructure Funds in its capacity as depository (Bewaarder) of and for the account of PGGM Infrastructure Fund 2010, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) The following person is appointed as Class A Manager of the Company for an undetermined period:

- Han Claessens, born on 3<sup>rd</sup> November 1963 in Asten (The Netherlands), residing professionally at Rogier van Otterloolaan 24, 3604 BH Maarssen, The Netherlands.

2) The following persons are appointed as Class B Managers of the Company for an undetermined period:

- Ivo Hemelraad, born on 12<sup>th</sup> October 1961 in Utrecht (The Netherlands), Managing Director of Vistra (Luxembourg) S.à r.l., residing professionally at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and



- Johanna Dirkje Martina van Oort, born on 28<sup>th</sup> February 1967 in Groningen (The Netherlands), Director of Vistra (Luxembourg) S.à r.l., residing professionally at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3) The Company shall have its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and, in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le deux décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Stichting Depositary PGGM Infrastructure Funds, une fondation (Stichting), existant selon le droit des Pays-Bas dont le siège social est établi à Kroostweg-Noord 149, 3704 DV Zeist, Pays-Bas et immatriculé au registre de la Chambre de Commerce de Midden Nederland sous le numéro 30262767, dans sa fonction de dépositaire (Bewaarder) de et pour le compte de PGGM Infrastructure Funds 2010, une fondation pour des comptes joints (fonds voor gemene rekening) organisée selon le droit des Pays-Bas, ici représentée par Flora Gibert, clerc de notaire, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 30 novembre 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**1. Art. 1<sup>er</sup> . Forme – Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "SAI HOLDING S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

#### **2. Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

#### **3. Art. 3. Objets.** Les objet sociaux de la Société sont les suivants:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;

3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et / ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;

3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;

3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la loi luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;

3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté, y compris, sans limitation, une garantie et une sûreté en vue de l'exécution des obligations et du paiement de sommes d'argent (y compris en capital, de la somme principale, des primes, des dividendes, des intérêts, des commissions, des charges, des remises et tout coût ou dépense relatif à des actions ou des titres) par toute personne y compris, sans limitation, toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est à cet instant un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou est associé à la Société dans certaines activités ou partenariat, sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie (quelle soit directe ou indirecte) et que ce soit par engagement personnel ou gage, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs ou du capital non encore émis (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation (y compris, sans limitation, en avançant de l'argent, en acquérant ou en souscrivant à des parts ou tout autre titre et par l'acquisition de biens ou services), d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;

3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;

3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en gage, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;

3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet Article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une autre personne ou d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la loi luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la loi luxembourgeoise ne soit obtenue.

**4. Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital, Parts**

### **5. Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à dix mille six cent cinquante-six livres britanniques (GBP 10.656,-) représenté par dix mille six cent cinquante-six (10.656) parts sociales, divisées en deux mille six cent soixante-quatre (2.664) parts sociales de catégorie A1.1 (les "Parts Sociales de Catégorie A1.1"), deux mille six cent soixante-quatre (2.664) parts sociales de catégorie A1.2 (les "Parts Sociales de Catégorie A1.2"), deux mille six cent soixante-quatre (2.664) parts sociales de catégorie A2.1 (les "Parts Sociales de Catégorie A2.1") et deux mille six cent soixante-quatre (2.664) parts sociales de catégorie A2.2 (les "Parts Sociales de Catégorie A2.2"), d'une valeur d'une livre britannique (GBP 1,-) chacune (ensemble, les "Parts Sociales"). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés".

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associé(s).

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**6. Art. 6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**7. Art. 7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

## **Titre II. - Gérance**

**8. Art. 8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»), composé de deux catégories de gérants, les gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") et les gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

**9. Art. 9. Pouvoirs du gérant unique et du conseil de gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Art. 10. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, et, en cas de pluralité de gérants, par les signatures d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B.

**11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B ensemble peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

**12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Toutes les réunions du Conseil de Gérance seront tenues au Grand-Duché de Luxembourg et auront lieu et seront conduites conformément aux Statuts. Sous réserve de l'accord d'au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B, la réunion du Conseil de Gérance peut être tenue à l'étranger.

12.3 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.4 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.5 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée comprenant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple avec au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B votent en faveur.

12.6 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.7 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.9 Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

#### **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

##### **13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associé(s) - Votes.**

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

#### **Titre V. - Exercice social**

##### **14. Art. 14. Exercice social.**

14.1 L'année sociale commence le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

##### **15. Art. 15. Droit de distribution des parts.**

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint un dixième du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou, en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

#### **Titre VI. - Liquidation**

##### **16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.**

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

#### **Titre VII. - Loi applicable**

**17. Art. 17. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2011.

*Souscription – Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Stichting Depositary PGGM Infrastructure Funds dans sa fonction de dépositaire (Bewaarder) de et pour le compte de PGGM Infrastructure Funds 2010 . . . . .	2.664 Parts Sociales de Catégorie A1.1
Stichting Depositary PGGM Infrastructure Funds dans sa fonction de dépositaire (Bewaarder) de et pour le compte de PGGM Infrastructure Funds 2010 . . . . .	2.664 Parts Sociales de Catégorie A1.2
Stichting Depositary PGGM Infrastructure Funds dans sa fonction de dépositaire (Bewaarder) de et pour le compte de PGGM Infrastructure Funds 2010 . . . . .	2.664 Parts Sociales de Catégorie A2.1
Stichting Depositary PGGM Infrastructure Funds dans sa fonction de dépositaire (Bewaarder) de et pour le compte de PGGM Infrastructure Funds 2010 . . . . .	2.664 Parts Sociales de Catégorie A2.2
Total: . . . . .	10.656 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de dix mille six cent cinquante-six livres britanniques (GBP 10.656,-) correspondant à un capital de dix mille six cent cinquante-six livres britanniques (GBP 10.656,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents Euro.

*Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, Stichting Depositary PGGM Infrastructure Funds dans sa fonction de dépositaire (Bewaarder) de et pour le compte de PGGM Infrastructure Funds 2010, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1- La personne suivante est nommée Gérant de Catégorie A de la Société pour une période indéterminée:

Han Claessens, né le 3 novembre 1963 à Asten, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle à Rogier van Otterlooiaan 24, 3604 BH Maarssen, Pays-Bas.

2- Les personnes suivantes sont nommées Gérants de Catégorie B de la Société pour une période indéterminée:

Ivo Hemelraad, né le 12 octobre 1961 à Utrecht, Pays-Bas, directeur général chez Vistra (Luxembourg) S.à r.l., ayant son adresse professionnelle à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

Johanna Dirkje Martina van Oort, née le 28 février 1967 à Groningen, Pays-Bas, directrice chez Vistra (Luxembourg) S.à r.l., ayant son adresse professionnelle à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg .

3- Le siège social de la Société est établi à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 décembre 2010. Relation: LAC/2010/54562. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010163217/511.

(100187963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 décembre 2010.

**carloscorreiarchitecte s.a., Société Anonyme.**

Siège social: L-4698 Lasauvage, 88, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 151.379.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2010.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Carlo WERSANDT

*Notaire*

Référence de publication: 2010154415/14.

(100178225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**DML Conseil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 22, rue Jean Jaurès.  
R.C.S. Luxembourg B 156.798.

L'an deux mille dix, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Denis LAMENDOUR, gérant de société, né à Paris (F) le 13 mai 1964, demeurant à L-1836 Luxembourg, 22, rue Jean Jaurès,

agissant en son nom personnel.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée uni-personnelle à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée uni-personnelle sous la dénomination de: "DML Conseil S.à r.l."

L'associé unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère uni-personnel de la société.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé.

**Art. 3.** La société a pour objet de fournir des prestations de conseil dans le domaine financier ainsi que prestations de formation et de coaching dans le domaine du management interculturel et de la communication en langue anglaise, de l'approche du monde des affaires anglo-saxon, et de l'appréhension des caractéristiques du monde du travail anglo-saxon.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 5.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-) représenté par CENT (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

**Art. 8.**

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

En présence de plusieurs associés, et pour toutes cessions de parts sociales, les associés bénéficieront d'un droit de préemption.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les

héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession. Jusqu'au partage des dites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.

**Art. 9.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe les pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'associé.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

L'associé unique est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 10.** Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 11.** Chaque année, au dernier jour de décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales,
- le solde restera à la libre disposition de l'associé.

**Art. 12.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'associé.

**Art. 13.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, la partie s'en réfère aux dispositions légales.

#### *Souscription et Libération*

Toutes les cent parts sont souscrites en numéraire par l'associé unique Monsieur Denis LAMENDOUR, gérant de société, né à Paris (F) le 13 mai 1964, demeurant à L-1836 Luxembourg, 22, rue Jean Jaurès, pré-qualifié.

L'associé unique déclare que toutes les parts sociales souscrites sont intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille dix (31.12.2010).

#### *Estimation des frais*

Le montant des charges, frais, dépenses, ou rémunérations, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à environ mille euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

L'associée unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, prend les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Denis LAMENDOUR, gérant de société, né à Paris (F) le 13 mai 1964, demeurant à L-1836 Luxembourg, 22, rue Jean Jaurès, pré-qualifié.

La société est valablement engagée par sa seule signature.

2. Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante: L-1836 Luxembourg, 22, rue Jean Jaurès.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec moi, notaire, la présente minute.

Signé: D. Lamendour, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 novembre 2010. Relation: EAC/2010/14311. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 23 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154542/94.

(100178123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**Abellio Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.175.

—  
RECTIFICATIF

Les comptes modifiés au 31/12/2009 remplaçant les comptes au 31/12/2009 déposés le 18/08/2010 sous le numéro L100127295, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010154416/12.

(100178524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**Big Band OPUS 78 Asbl, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-4621 Differdange, 12, Place du Marché.

R.C.S. Luxembourg F 3.023.

—  
*Procès verbal de la réunion extraordinaire du Conseil d'Administration du 18 août 2010*

Présents:

Serge BAUSCH	Membre du CA et Directeur Musical
Joël DUHR	Président
Frank DUMONT	Membre du CA
Jérôme FELLERICH	Membre du CA
Alex WECKER	Secrétaire

Absent / Excusé:

Changement des statuts:

Référence:

Big Band Opus78 a.s.b.l. - 1996 61 02 481

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 1996, vol. 457, fol. 12, case 5.

Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 Décembre 1996.

Selon l'article 2:

Le siège de l'association est établi à Luxembourg-Ville et peut-être transféré à toute autre localité du Grand Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

Le CA a décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société de:

Salle Auguste Liesch

41, montée de Clausen

Luxembourg - Clausen

Adresse postale:

Boîte postale: 2527

L-1025 Luxembourg

à:

Le siège de l'association est établi à Differdange et peut-être transféré à toute autre localité du Grand Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

Hôtel-Restaurant "l'Hôtel" (ancien petit casino)

12, place du Marché

L-4621 Differdange

Adresse postale:

Boîte postale: 2527

L-1025 Luxembourg



*Pour le conseil d'administration*  
Joël DUHR / Alex WECKER  
*Président / Secrétaire*

Référence de publication: 2010155621/42.

(100178474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**AI Sub Silver S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 104.771.

—  
*Rectificatif du dépôt du 05 juillet 2010*

En remplacement de la publication de l'extrait des décisions prises par l'actionnaire unique en date du 3 juin 2010 déposé le 5 juillet 2010 (L100095638)

Décision prise par l'actionnaire unique en date du 3 juin 2010.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'actionnaire unique décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Francesco Moglia, employé privé, demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;

Seiji Amino, employé privé, demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Luca Checchinato, employé privé, demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

*Réviseur d'entreprises*

KPMG Audit, 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

Référence de publication: 2010154417/27.

(100178284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Royal St Andrews S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 106.962.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 octobre 2010*

Est nommé administrateur, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- Monsieur Gerdy ROOSE, conseiller fiscal, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

-

en remplacement de Monsieur John SEIL, administrateur démissionnaire en date du 29 octobre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 novembre 2010.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 29 octobre 2010*

Est nommé Président du conseil d'administration,

Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Son mandat prendra donc fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 4 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154794/27.

(100178413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Associés du Progrès IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 138.088.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant:

- le changement d'adresse professionnelle de M. Michael Dalton, gérant A de la Société, qui est, désormais, 1401 McKinney Street, Suite 2700, Houston, TX 77010, Etats-Unis d'Amérique;
- le changement de siège social de l'associé unique de la Société, qui est, désormais, 1401 McKinney Street, Suite 2700, Houston, TX 77010, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2010.

*Pour Associés du Progrès IV S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010154419/18.

(100178460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Adiutrix S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 117.802.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2010154427/13.

(100178427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**New Deal Développement SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 134.529.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/11/2010 à 11 H*

La Société NEW DEAL DEVELOPPEMENT SA a pris la résolution suivante:

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Melle Véronique LANGE, demeurant 141 rue Nationale F-57600 FORBACH de son poste de commissaire aux comptes.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme la société INTERNATIONAL CONSULTING AGENCY SA, représentée par Mr Jean GREFF, avec siège social à L-3511 Dudelange, 53-55 rue de la Libération, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 139578, au poste de commissaire aux comptes pour un mandat de six années.

*Troisième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de INFORMA Sarl, représentée par Mr Jean GREFF, ayant son siège social au 59 rue de Zurich F- 67 000 STRASBOURG, de son poste d'Administrateur Unique.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée nomme la société BENGARY SA, représentée par Mr Alain HOUD, demeurant 23 Schwaarze Wee L-3474 Dudelange, avec siège social à L-3511 Dudelange, 53-55 rue de la Libération, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B132 955, au poste d'Administrateur Unique pour un mandat de six années.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé la présente minute

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 16/11/2010.

BENGARY SA / Mme C.SIMON / Mme A.VERDE

Représentée par Mr Alain HOUD / - / -

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2010155182/30.

(100178269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**AEIF Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 129.159.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2010.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2010154428/12.

(100178401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**AEIF LH Sub 02 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 132.299.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2010.

Paul DECKER

Notaire

Référence de publication: 2010154430/12.

(100178421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**AGSI S.A., Agence Générale et Service d'Investissement, Société Anonyme.**

Siège social: L-2543 Luxembourg, 36, Dernier Sol.

R.C.S. Luxembourg B 63.005.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 23 novembre 2010.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2010154435/11.

(100178374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Astragal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6868 Wecker, 10, Duchscherstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 39.271.

L'an deux mille dix,  
le seize novembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

**A COMPARU:**

Monsieur Marc KARGER, indépendant, demeurant à L-1319 Luxembourg, 85, rue Cents.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'il est l'associé unique de la société à responsabilité limitée ASTRAGAL S.à r.l., avec siège social à L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 39.271 (NIN 1991 2410 997).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Georges D'HUART, de résidence à Pétange, en date du 20 décembre 1991, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 284 du 29 juin 1992, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire Edmond SCHROEDER, alors de résidence à Mersch, en date du 14 décembre 1995, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 102 du 28 février 1996;

- suivant acte reçu par ledit notaire Georges D'HUART en date du 17 mars 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 415 du 16 avril 2003.

Que le capital social de la société s'élève à cinquante mille Euros (€ 50.000.-), représenté par deux cents (200) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante Euros (€ 250.-) chacune, toutes attribuées à Monsieur Marc KARGER.

Ensuite le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

*Première résolution*

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de Bertrange à Wecker et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** Le siège social est établi à Wecker.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'une décision de l'associé unique ou du consentement des associés en cas de pluralité d'eux.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-6868 Wecker, 10 Duchscherstrooss.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. KARGER, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 17 novembre 2010. Relation: ECH/2010/1686. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 23 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154463/43.

(100177982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Aissance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 29.406.

**RECTIFICATIF**

Le présent extrait annule et remplace la première version enregistrée le 29 novembre 2004 (LSOAW/06841) et déposé au Registre de Commerce le 6 décembre 2004 (L040098340.5).

*Extrait des résolutions adoptées en date du 15 novembre 2004, lors de l'Assemblée Générale de la société.*

- La démission de M. Jean Marc FABER en sa qualité d'Administrateur de la société a été acceptée.

- Marc MULLER, expert-comptable, demeurant professionnellement 3a, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg, Pascale LOEWEN, employée privée, demeurant professionnellement 3a, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg et Marion MULLER, employée, demeurant professionnellement 3a, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg ont été nommé administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 30 avril 2005.

- La société de droit luxembourgeois KLOPP & BOUR CONSEILS S.A, ayant son siège social au 3a, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg a été nommée à la fonction de Commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes au 30 avril 2005.

- Le siège de la société est refixé au 3a, rue G. Kroll; L-1882 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AISANCE S.A.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010154442/23.

(100178313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**LaSalle Nasu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.107.

In the year two thousand and ten, on the fourth day of November.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

“LaSalle Asia Opportunity III S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129090, here represented by Ms Laetitia Georgel, legal assistant, residing professionally at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 29 October 2010.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of “LaSalle Nasu S.à r.l.” (hereinafter the “Company”), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154107, incorporated pursuant to a notarial deed on July 02, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1659 of August 14, 2010.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of ten thousand US Dollars (USD 10,000.-) so as to raise it from its current amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) up to thirty thousand US Dollars (USD 30,000.-) through the issue of one hundred and twenty-five (125) shares, having a nominal value of eighty US Dollars (USD 80.-) each.

The new shares are to be subscribed by “LaSalle Asia Opportunity III S.à r.l.”, prenamed, paid up by a contribution in cash for a total amount of ten thousand US Dollars (USD 10,000.-).

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of article 8 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

**Art. 8. (First paragraph).** “The Company's share capital is set at thirty thousand US Dollars (USD 30,000.-) represented by three hundred and seventy-five (375) shares with a par value of eighty US Dollars (USD 80.-) each.”

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand euro.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing known to the notary by name, first name, civil status and residence, this proxyholder signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le quatre novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

«LaSalle Asia Opportunity III S.à.r.l.», une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté L1931 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129090,

ici représentée par Madame Laetitia Georgel, assistante juridique, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 octobre 2010.

La procuration paraphée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de «LaSalle Nasu S.à r.l.» (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154107, constituée selon un acte notarié en date du 2 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1659 du 14 août 2010.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de dix mille US Dollars (USD 10.000.-) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille US Dollars (USD 20.000.-) jusqu'à trente mille US Dollars (USD 30.000.-) par l'émission de cent vingt cinq (125) parts sociales d'une valeur de quatre-vingts US Dollars (USD 80.-) chacune.

Les parts sociales nouvelles sont souscrites par «LaSalle Asia Opportunity III S.à r.l.», prénommée, payées par un apport en numéraire pour un montant total de dix mille US Dollars (USD 10.000.-).

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

#### *Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 8 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 8. (Premier alinéa).** «Le capital social est fixé à la somme trente mille US Dollars (USD 30.000.-) représentée par trois cent soixante quinze (375) parts sociales d'une valeur de quatre-vingts US Dollars (USD 80.-) chacune.»

#### *Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. GEORGEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 08 novembre 2010. Relation: EAC/2010/13501. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): M.-N. KIRCHEN.

Référence de publication: 2010154663/85.

(100177937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

#### **Aldrine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 56.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010154443/10.

(100178432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**Aldrine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 56.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010154444/10.

(100178433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Aldrine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 56.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010154445/10.

(100178434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Jalinon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 127.520.

EXTRAIT

1/ Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 18 novembre 2010 que:

- Christophe Gammal, économiste, né le 9 août 1967 à Uccle, Belgique, demeurant au 35, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, Luxembourg;

- David Harvey, expert comptable, né le 30 avril, 1947 à Londres, Royaume-Uni, demeurant au The Sun Tower, 7 avenue Princesse Alice, 98000 Monaco.

ont été nommés gérants de catégorie B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en remplacement de Pierre Claudel démissionnaire au 18 novembre 2010 et Cédric Bradfer, démissionnaire au 10 octobre 2010.

Depuis le 18 novembre 2010, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Richard Spikerman	gérant de catégorie A
David Harvey	gérant de catégorie B
Christophe Gammal	gérant de catégorie B

2/ Il résulte du conseil de gérance en date 19 novembre 2010 que le siège social de la Société a été transféré du 22, rue Jean- Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg, au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet 19 novembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010154654/24.

(100178390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Alfi S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 41, avenue du Dix Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 80.305.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154446/10.

(100178514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Alter S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 101.428.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154450/10.

(100178274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Arado Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.828.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2010.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2010154456/12.

(100178535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Arkans International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 101.436.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154461/10.

(100178275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**FOR.MA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 103.634.

---

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 novembre 2010 que, la société INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES, INTERCORP S.A., établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommée nouveau commissaire aux comptes pour terminer le mandat de Monsieur Pierre Schmit, démissionnaire.

Luxembourg, le 19 novembre 2010.

POUR EXTRAIT CONFORME

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2010154590/15.

(100178372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**ASIF Agricultural-Shipping-Industrial-Finance Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 17.265.

---

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour ASIF Agriculture-Shipping-Industrial Finance Holding S.A.  
Bernard & Associés S.C.

Référence de publication: 2010154462/11.

(100178221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Azur Investments Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.391.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AZUR INVESTMENTS HOLDING S.A.

I. SCHUL / C. FRANCOIS

*Administrateur / Administrateur et Président du Conseil*

Référence de publication: 2010154466/12.

(100178531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Azzana S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 143.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010154467/9.

(100178494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Advantage Communication S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 98.204.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée  
générale ordinaire du 5 juillet 2010*

*Résolution:*

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer comme commissaire aux comptes pour l'année 2010, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011, la société Grant Thornton Lux Audit S.A., sise 83, rue Pafebruch à L-8308 Capellen.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée  
générale extraordinaire du 3 août 2010*

*Première résolution:*

L'assemblée générale constate et approuve la démission au 6 juillet 2010 de Monsieur Alain IERACE, administrateur délégué et vice-président, demeurant 7, Cité Schmiedenacht à L-4993 Sanem.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée générale ordinaire nomme administrateur Madame Marie-Paule RUPPERT-MEHLEN, demeurant 59, rue des Romains à L-5433 Niederdonven. Le mandat de Madame Marie-Paule RUPPERT-MEHLEN expirera immédiatement après l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

*Extrait du compte rendu de la séance du conseil  
d'administration du 3 août 2010 à 11.30 heures*

*Résolution:*

Le Conseil d'administration nomme à l'unanimité administrateur Mme Marie-Paule RUPPERT-MEHLEN, demeurant 59, rue des Romains à L-5433 Niederdonven, après y avoir été autorisé par l'assemblée générale de ce même jour.

Luxembourg, le 2 novembre 2010.

Pour extraits conformes  
Charles Ruppert  
*Président et administrateur délégué*

Référence de publication: 2010161972/31.

(100186649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2010.

---

**Bancroft Immobilier Investissements S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 105.763.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 19 novembre 2010, que:  
- Quantum Capital Management Limited avec adresse au Cazelots, Suite 404, 324-326 Regent Street, London, W1B 3HH et enregistré sous le numéro 674 1412, a été nommé en tant que commissaire aux comptes en remplacement du commissaire, M. Fons Mangen à la date des présentes jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société  
Un mandataire*

Référence de publication: 2010154469/16.

(100178267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Barclays Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 129.381.

—  
La Compagnie notifie que, à dater du 13 Septembre 2010, les Gérants suivants de la Compagnie ont chacun changé leur adresse professionnelle vers:

9, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg  
Grand-Duché du Luxembourg  
Manfred Zisselsberger  
Steven Brown  
David Widart

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 23 Novembre 2010.

*Pour la Société  
Steven Brown  
Gérant*

Référence de publication: 2010154474/21.

(100178215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Barclays Themis Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 128.477.

—  
La Compagnie notifie que, à dater du 13 Septembre 2010, les Gérants suivants de la Compagnie ont chacun changé leur adresse professionnelle vers:

9, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg  
Grand-Duché du Luxembourg

Manfred Zisselsberger  
Steven Brown  
David Widart

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 November 2010.

*Pour la Société*  
Steven Brown  
Gérant

Référence de publication: 2010154475/21.

(100178216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**Zhermack International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 130.434.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire tenue le 22 novembre 2010*

Le mandat des gérants venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2011 comme suit:

Monsieur Vittorio Mora, entrepreneur, demeurant à 45021 Badia Polesine (Italie), Via Filippi, 94/1, gérant et président;

Monsieur Robert J. Size, employé privé, demeurant au 1625 Wyndham Drive South York, Pennsylvanie, 17403 USA, gérant;

Monsieur Rudolf Lehner, gérant de société, demeurant à Stuberstrasse 11a, Munich, Allemagne 80638, gérant;

Monsieur Hans-Peter Krauss, gérant de société, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, gérant;

Monsieur Tiziano Busin, entrepreneur, demeurant à 45100 Rovigo (Italie), Via C. Munari, 4, gérant;

Monsieur Stefano De Meo, employé privé, demeurant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, gérant.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Référence de publication: 2010154889/23.

(100178409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**Blackheath Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 119.330.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schuttrange, le 23 novembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010154476/10.

(100178340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**BlackRock Global Real Estate Opportunity Fund (Luxembourg) A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 234.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 121.164.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 septembre 2010*

*Première résolution*

L'associé unique nomme Mme Leon Schwab, née le 9 octobre 1968 à Dublin, Irlande, résidant professionnellement à 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, au poste de gérant de la Société avec effet au 2 septembre 2010 et pour une durée indéterminée.

*Deuxième résolution*

L'associé unique révoque le mandat de M. Wlodzimierz KSIAZAK en tant que gérant de la Société avec effet au 2 septembre 2010.

*Troisième résolution*

Le conseil de gérance est dorénavant constitué de Mme Leon Schwab, M. Geoffrey Radcliffe, M. Bill Finelli.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la Société

Référence de publication: 2010154477/20.

(100178333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Perolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 97.309.

—  
EXTRAIT

1/ Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 19 novembre 2010 que:

- Christophe Gammal, économiste, né le 9 août 1967 à Uccie, Belgique, demeurant au 35, rue des Merisiers, L-8253 Mamer, Luxembourg;

- David Harvey, expert comptable, né le 30 avril, 1947 à Londres, Royaume-Uni, demeurant au The Sun Tower, 7 avenue Princesse Alice, 98000 Monaco.

ont été nommés gérants de catégorie B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en remplacement de Benoît Nasr démissionnaire au 22 octobre 2010 et Cédric Bradfer, démissionnaire au 10 octobre 2010.

Depuis le 19 novembre 2010, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

Richard Spikerman      gérant de catégorie A

David Harvey            gérant de catégorie B

Christophe Gammal    gérant de catégorie B

2/ Il résulte du conseil de gérance en date 19 novembre 2010 que le siège social de la Société a été transféré du 65, Boulevard Grand - Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg avec effet 19 novembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010154765/24.

(100178391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Borletti Group Finance SCA, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 144.123.

—  
Le bilan au 31/03/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010154478/9.

(100178256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Batico Promotions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 87.981.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2010154484/11.

(100178479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Commercial and Residential Building S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 60.235.

Conformément à l'article 51bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination et de la démission des personnes suivantes en tant que représentants permanents de ses Administrateurs:

Mme Christelle Ferry, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en date du 21 septembre 2009 en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet au 21 septembre 2009.

M. Doeke van der Molen termine ses fonctions en tant que représentant permanent de Luxembourg Corporation Company S.A., avec effet au 21 septembre 2009.

Mme Christelle Ferry, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en date du 21 septembre 2009 en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A. avec effet au 21 septembre 2009.

M. Doeke van der Molen termine ses fonctions en tant que représentant permanent de CMS Management Services S.A., avec effet au 21 septembre 2009.

Mme Catherine Noens, résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommée en date du 22 novembre 2010 en tant que représentant permanent de T.C.G. Gestion S.A. avec effet au 22 novembre 2010.

M. Fabrice Geimer termine ses fonctions en tant que représentant permanent de T.C.G. Gestion S.A., avec effet au 22 novembre 2010.

Luxembourg, le 22 novembre 2010.

T.C.G. Gestion S.A.

*Administrateur*

Catherine Noens

*Représentant Permanent*

Référence de publication: 2010155628/30.

(100178526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Batico Promotions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 87.981.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2010154485/11.

(100178480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Bibo S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 95.591.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2010.

Paul DECKER

*Le Notaire*

Référence de publication: 2010154492/12.

(100178491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**WP Roaming II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5326 Contern, 15, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 109.462.

In the year two thousand and ten, on the nineteenth day of the month of November.

Before us, Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

**THERE APPEARED:**

Me Maryline Esteves, residing in Luxembourg, acting as special attorney of the board of directors of WP Roaming II S.A. (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 15, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg under number B 109.462, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch on 19 June 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") under number 1242 of 21 November 2005, whose articles of association have been amended for the last time on 13 September 2010 by deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial, pursuant to a decision of the delegate of the board of directors of the Company on the issue of shares within the authorised unissued share capital dated 19<sup>th</sup> November 2010 (the "Decision"), a copy of which, after having been initialled *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall be registered together with the present deed, requested the notary to record its declarations as follows:

(I) Article 5, paragraph 2 of the articles of association of the Company provides as follows:

"The authorised unissued capital of the Company is set at two hundred and fifty three million one hundred and one thousand eight hundred Euro (€253,101,800) consisting of twenty-five million three hundred and ten thousand one hundred and eighty (25,310,180) shares each with a nominal value of ten Euro (€10). Unless otherwise set out below, the Board of Directors shall have the right, when issuing shares out of the authorised share capital to decide whether the Shares to be issued will be A Ordinary Shares or B Ordinary Shares within the limits as set out below under 5.2. (i) and (ii). Any authorised but unissued shares shall lapse five (5) years after publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the notarial deed recording the Shareholders' resolution on the authorised share capital.

Out of the authorised share capital:

(i) One hundred thousand Euro (€100,000) shall be reserved for the issue of a maximum of ten thousand (10,000) B Ordinary Shares; and

(ii) two hundred and fifty three million one thousand eight hundred Euro (€253,001,800) shall be reserved for the issue of a maximum of twenty five million three hundred thousand one hundred and eighty (25,300,180) A Ordinary Shares with respect to five million sixty thousand and thirty six (5,060,036) convertible preferred equity certificates in one or more issues on the basis of five (5) shares for one (1) convertible preferred equity certificate.

For the avoidance of any doubt, the Shareholders expressly waive any preferential subscription right they may have regarding the issues of shares contemplated in the preceding paragraph.

Subject to the preceding paragraphs, the Board of Directors or its delegate(s) duly appointed by the Board of Directors may from time to time issue shares out of the total authorised shares at such times and on such terms and conditions, including issue price, as the Board of Directors or its delegate(s) may in its or their discretion resolve.

In case of any additional authorised capital and/or any subsequently renewed authorised capital, the holders of shares shall be entitled to preemptive rights with respect to shares to be issued, unless waived by the general meeting of Shareholders.

A capital increase within the limits of the authorised capital shall be recorded by a notarial deed, at the request of the Board of Directors or its delegate(s) against presentation of the documents establishing the subscription and payments."

(II) On the basis of the powers granted to the delegate of the board of directors of the Company as set out under (I) above, the Company has, by the Decision taken by such delegate on 19<sup>th</sup> November 2010 issued six hundred ninety two (692) fully paid B ordinary shares of a nominal value of ten Euro (EUR 10) each, for a total issue price of six thousand nine hundred and twenty Euro (EUR 6,920) against the contribution in cash of six thousand nine hundred and twenty Euro (EUR 6,920) (the "Payment").

Evidence of the Payment has been shown to the undersigned notary.

(III) As a consequence of the above, the issued share capital of the Company has been increased from an amount of four million six hundred seventy nine thousand two hundred and twenty Euro (EUR 4,679,220) to a total amount of four million six hundred eighty six thousand one hundred and forty Euro (EUR 4,686,140) by the issue of a total of six hundred ninety-two (692) B ordinary shares in the Company. As a result of such increase of capital, the paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:

"The issued capital of the Company is set at four million six hundred eighty six thousand one hundred and forty Euro (EUR 4,686,140) divided into four hundred sixty thousand four hundred and twenty seven (460,427) A Ordinary Shares and eight thousand one hundred and eighty seven (8,187) B Ordinary Shares all with a nominal value of ten Euro (€10)."

*Expenses:*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated at € 1,000.-.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le dix-neuvième jour du mois de novembre.

Par devant nous, Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

**A COMPARU:**

Me Maryline Esteves, résidant à Luxembourg, agissant sur procuration spéciale du conseil d'administration de WP Roaming II S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 15, rue Edmond Reuter, L-5326 Contern, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 109.462, constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant alors à Mersch le 19 juin 2005 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 1242 du 21 novembre 2005, les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 13 septembre 2010 suivant acte reçu du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial, conformément à une décision du délégué du conseil d'administration de la Société sur l'émission d'actions dans les limites du capital social autorisé non-émis datée du 19 novembre 2010 (la «Décision»), dont une copie, après avoir été paraphée ne varietur par la partie comparante ainsi que par le notaire soussigné, sera enregistrée ensemble avec le présent acte, requit le notaire de prendre acte de ses déclarations comme suit:

(I) L'article 5, paragraphe 2 des statuts de la Société a la teneur suivante:

«Le capital autorisé non émis de la Société est fixé à deux cent cinquante trois millions cent un mille huit cents Euros (253.101.800 EUR) constitué de vingt-cinq millions trois cent dix mille cent quatre vingt (25.310.180 EUR) actions chacune ayant une valeur nominale de dix Euros (10 EUR). A moins qu'il n'en soit indiqué autrement ci-dessus, le Conseil d'Administration aura le droit, lors de l'émission des actions hors du capital social autorisé de décider si les Actions devant être émises seront des Actions Ordinaires A ou des Actions Ordinaires B dans les limites indiqués ci-dessous au paragraphe 5.2. (i) et (ii). Toutes actions autorisées mais non émises expireront cinq (5) années après la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations d'un acte notarié enregistrant la résolution des Actionnaires sur le capital social autorisé.

Hors du capital social autorisé:

(i) cent mille Euros (100.000 EUR) devront être réservés pour l'émission d'un maximum de dix mille (10.000) Actions Ordinaires B; et

(ii) deux cent cinquante-trois millions mille huit cents Euros (253.001.800 EUR) devront être réservés pour l'émission d'un maximum de vingt-cinq millions trois cent mille cent quatre-vingt (25.300.180 EUR) Actions Ordinaires A concernant cinq millions soixante mille trente-six (5.060.036) obligations convertibles en une ou plusieurs émissions sur base de cinq (5) actions pour une (1) obligation convertible.

Pour éviter tout doute, les Actionnaires renoncent expressément à un quelconque droit de souscription préférentiel qu'ils pourraient avoir concernant l'émission des actions conformément au paragraphe précédent.

Conformément aux paragraphes précédents, le Conseil d'Administration ou son(ses) délégué(s) dûment nommé(s) par le Conseil d'Administration pourra de temps à autre émettre des actions hors du capital social autorisé à partir du nombre total d'actions autorisées au moment et selon les termes et conditions, y compris le prix d'émission, que le Conseil d'Administration ou son(ses) délégué(s) pourra décider de manière discrétionnaire.

Dans le cas d'un capital autorisé supplémentaire et/ou d'un renouvellement du capital autorisé, les détenteurs d'actions conserveront leurs droits préférentiels concernant les actions devant être émises, à moins que l'assemblée générale des Actionnaires n'y ait renoncé.

Une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé devra être constatée par acte notarié, à la requête du Conseil d'Administration ou de son(ses) délégué(s) contre présentation des documents établissant la souscription et les paiements.»

(II) Sur base des pouvoirs conférés au délégué du conseil d'administration de la Société tels que définis au (I) ci-dessus, la Société a, par la Décision de ce délégué prise le 19 novembre 2010 émis six cent quatre-vingt-douze (692) actions ordinaires B entièrement libérées d'une valeur nominale de dix Euros (10 EUR) chacune, pour un prix total d'émission de six mille neuf cent vingt Euros (6.920 EUR) en contrepartie d'un apport en espèces de six mille neuf cent vingt Euros (6.920 EUR) (le "Paiement").

Preuve du Paiement a été montrée au notaire soussigné.

(III) Il résulte de ce qui précède, que le capital social émis de la Société a été augmenté d'un montant de quatre millions six cent soixante-dix-neuf mille deux cent vingt Euros (4.679.220 EUR) à un montant total de quatre millions six cent quatre-vingt-six mille cent quarante Euros (4.686.140 EUR) par l'émission de six cent quatre-vingt-douze (692) actions ordinaires B de la Société. En conséquence de cette augmentation de capital le paragraphe 1 de l'article 5 des statuts coordonnés de la Société est modifié afin qu'il se lise comme suit:

“Le capital social émis de la Société est fixé à quatre millions six cent quatre-vingt-six mille cent quarante Euros (4.686.140 EUR) représenté par quatre cent soixante mille quatre cent vingt-sept (460.427) Actions Ordinaires A, et huit mille cent quatre-vingt-sept (8.187) Actions Ordinaires B toutes ayant une valeur nominale de dix Euros (10 EUR) par action.”

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société, en conséquence de son augmentation de capital, sont estimés à € 1.000,-.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu à la partie comparante, signa ensemble avec nous, le notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante susmentionnée le présent acte est documenté en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Signé: M. Esteves, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 novembre 2010. Relation: EAC/2010/14306. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 23 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154884/139.

(100178125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**BII Investimentos International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 48.121.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 21 Septembre 2010*

En date du 21 septembre 2010, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 21 septembre 2010, de Monsieur Jorge Manuel Machado de Sousa Góis en qualité d'Administrateur et de Président.

- de coopter avec effet au 21 septembre 2010, Monsieur António Manuel RAMALHO PALMA, Millennium BCP Fundos Investimento, Avenida Prof. Dr. Cavaco Silva, Ed.3 Piso 1A, 2744-002 Porto Salvo, Portugal, en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Jorge Manuel Machado de Sousa Góis démissionnaire.

- de nommer Monsieur António Manuel RAMALHO PALMA, avec effet au 21 septembre 2010, en qualité de Président, pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Jorge Manuel Machado de Sousa Góis, démissionnaire.

Luxembourg, le 17 novembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2010154493/19.

(100178417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**BRAPF Japan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 156.834,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 131.093.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 septembre 2010*

*Première résolution*

L'associé unique nomme Mme Leon Schwab, née le 9 octobre 1968 à Dublin, Irlande, résidant professionnellement à 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, au poste de gérant de la Société avec effet au 2 septembre 2010 et pour une durée indéterminée.



*Deuxième résolution*

L'associé unique révoque le mandat de M. Wlodzimierz KSIAZAK en tant que gérant de la Société avec effet au 2 septembre 2010.

*Troisième résolution*

Le conseil de gérance est dorénavant constitué de Mme Leon Schwab, M. Geoffrey Radcliffe, M. Bill Finelli.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour la Société*

Référence de publication: 2010154498/20.

(100178331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Monument Immobilier S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 117.476.

Il résulte d'une assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue en date 19 novembre 2010, que:

- Quantum Capital Management Limited avec adresse au Cazelots, Suite 404, 324-326 Regent Street, London, W1B 3HH et enregistré sous le numéro 674 1412, a été nommé en tant que commissaire aux comptes en remplacement du commissaire, M. Fons Mangel à la date des présentes jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010154705/15.

(100178268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**BRGREOF France & Benelux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 108.012,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 130.327.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 septembre 2010*

*Première résolution*

L'associé unique nomme Mme Leon Schwab, née le 9 octobre 1968 à Dublin, Irlande, résidant professionnellement à 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, au poste de gérant de la Société avec effet au 2 septembre 2010 et pour une durée indéterminée.

*Deuxième résolution*

L'associé unique révoque le mandat de M. Wlodzimierz KSIAZAK en tant que gérant de la Société avec effet au 2 septembre 2010.

*Troisième résolution*

Le conseil de gérance est dorénavant constitué de Mme Leon Schwab, M. Geoffrey Radcliffe, M. Bill Finelli.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour la Société*

Référence de publication: 2010154499/20.

(100178332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Burg Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.258.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2010.

Paul DECKER

Notaire

Référence de publication: 2010154505/12.

(100178326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**Estates Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 133.012.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement le 7 juin 2010*

1. Est réélu commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013

GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., avec siège social à 83, rue Pafebruch L-8308 Capellen.

Pour extrait conforme

Adrien ROLLE

Référence de publication: 2010154553/13.

(100178430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**C.E.P. Européenne d'Investissement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 40.720.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010154508/10.

(100178436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**Cabinet Erman, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 41.697.

—  
Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010154509/10.

(100178201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**Centerra Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 116.497.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and ten,

on the tenth day of the month of November, at 8.40 p.m.

Before Us, Maître Jean Joseph Wagner, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

“AGR Limited”, a limited company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its address at Romasco Place, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, VG1110 Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered under number IBC 186573 (the “Principal”),

here represented by Mr. Stephen DRIELSMA, accountant, residing in Toronto (Canada),

by virtue of a power of attorney given under private seal in Amsterdam (The Netherlands), on 09 November 2010.

Said power of attorney, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state that:

- the Principal holds all the shares in “Centerra Luxembourg S.à r.l.”, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.497 and having a share capital amounting to hundred two thousand nine hundred euro (102'900.- EUR) (the Company), incorporated formerly under the name of “HAMMERSMITH”, pursuant to a notarial deed enacted, on 9 May 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°1411, dated 21 July 2006, whose articles of association have been last amended pursuant to a notarial deed as of 5 December 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°774, dated 31 March 2008;

- the Company's corporate capital is fixed at one hundred two thousand nine hundred euro (102'900.- EUR) represented by four thousand one hundred sixteen (4'116) shares, in registered form with a par value of twenty-five euro (25.- EUR) each, all subscribed and fully paid-up;

- the Principal, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, hereby resolves to proceed with the dissolution of the Company with effect as of today;

- the Principal assumes the role of liquidator of the Company;

- the Principal as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Principal is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;

- the Principal has full knowledge of the articles of association of the Company and approves the closing financial statement of the Company as at November 10, 2010;

- the Principal grants full discharge to all the managers of the Company for their mandates up to this date;

- the Principal shall perform, register, execute or undertake any other step required in order to transfer to it all the assets and/or all outstanding liabilities (if any) of the Company;

- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed; and

- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present at 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg;

- the Principal commits itself to pay all costs of the present deed.

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above appearing party, the present deed is in English and in French, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said person signed together with Us the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix,

le dixième jour du mois de novembre, à 20.40 heures.

Par-devant Nous, Maître Jean Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM, Grand-duché de Luxembourg,

a comparu:

«AGR Limited», une société limitée constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son adresse au Rosasco Place, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, VG1110 Iles Vierges Britanniques et immatriculée au sous le numéro IBC 186573 (le «Mandant»),

ici représentée par Mr. Stephen DRIELSMA, Kuy Ly Ang, employé privé, ayant son adresse professionnelle à Toronto (Canada),

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé lui délivrée à Amsterdam (Pays-Bas), le 09 novembre 2010.

Ladite procuration après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- le Mandant détient toutes les parts sociales de «Centerra Luxembourg S.à r.l.», une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.497 et ayant un capital social d'un montant de cent deux mille neuf cents euros (102'900.- EUR) (la Société), constituée originellement sous la dénomination de «HAMMERSMITH», suivant un acte notarié dressé en date du 9 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1411 du 21 juillet 2006 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte notarié reçu le 5 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 774 du 31 mars 2008;

- le capital social de la Société est fixé à cent deux mille neuf cent euros (102'900.- EUR) divisé en quatre mille cent seize (4'116) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt cinq euros (25.- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées;

- la Société Mère, en sa qualité d'associée unique de la Société décide de procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat;

- le Mandant assume le rôle de liquidateur de la Société;

- le Mandant, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que le Mandant est investi de tout de l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif de la Société (pouvant éventuellement encore exister), en particulier tout passif caché, impayé ou inconnu de la Société avant tout paiement à sa personne;

- le Mandant a pleinement connaissance des statuts de la Société et approuve les comptes de liquidation daté du 10 novembre 2010;

- le Mandant accorde décharge pleine et entière à tous les gérants de la Société pour leur mandat jusqu'à cette date;

- le Mandant accomplira, enregistrera, exécutera ou entreprendra tout autre étape requise afin de se transférer tout l'actif et/ou passif impayé de la Société, s'il y a lieu;

- partant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée; et

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés pour cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée au 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg;

- le Mandant s'engage à payer tous les frais du présent acte.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, certifie par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte a été rédigé en anglais suivi d'une version française, et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Donc acte, fait et passé à Luxembourg à la date stipulée en-tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: S. DRIELSMA, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 novembre 2010. Relation: EAC/2010/13762. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010154512/104.

(100177197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

**PALLINGHURST CONSOLIDATED (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 129.141.

In the year two thousand and ten, on the eighth day of November.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The company PALLINGHURST CONSOLIDATED (Cayman) Limited, a limited liability company constituted and existing under the laws of Cayman Islands, with its registered office at c/o Walkers SPV limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands (the "Sole Member"),

duly represented by Me. Shaohui ZHANG, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy under private seal, given on November 5, 2010.

The proxy, having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party states that it is the sole member of the company PALLINGHURST CONSOLIDATED (Lux) S.à r.l., a limited liability company constituted and existing under the laws of Luxembourg, having its registered address at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under the number B 129141, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg, of May 3, 2007, published in the official gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on August 6, 2007, number 1652, page 79279 (hereinafter, the "Company").

The Company's articles of association have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Carlo WERSANDT of August 12, 2010, published on October 11, 2010 in the official gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2137, page 102,532.

The appearing party, in its capacity as Sole Member of the Company represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Member resolved to increase the share capital of the Company by an amount of seven hundred thirty-six thousand sixty-six United States Dollars (USD 736,066) taking it from its present amount of one hundred fortyfour thousand four hundred thirty-seven United States Dollars (USD 144,437) represented by one hundred forty-four thousand four hundred thirty-seven (144,437) corporate units with a par value of one United States Dollar (USD 1.00) each, to the amount of eight hundred eighty thousand five hundred and three United States Dollars (USD 880,503), by the issue of seven hundred thirty-six thousand sixty-six (736,066) corporate units with a par value of one United States Dollar (USD 1.00) each.

#### *Second resolution*

The Sole Member resolved to issue seven hundred thirty-six thousand sixty-six (736,066) corporate units with a par value of one United States Dollar (USD 1.00) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units.

#### *Subscription and Payment*

The person appearing, Me. Shaohui ZHANG, prenamed, declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Member for the seven hundred thirty-six thousand sixty-six (736,066) newly issued corporate units with a par value of one United States Dollar (USD 1.00) each and to pay them in entirety.

The payment in full for such corporate units was made by a contribution in kind consisting of one per cent (1%) of a receivable amounting in total to seventy-two million nine hundred fifty-two thousand nine hundred fifty-five Australian Dollars and one cent (AUD 72,952,955.01), being valued at seventythree million six hundred six thousand six hundred United States Dollars (USD 73,606,600) on the basis of the interbank rate of OANDA on November 5, 2010, held by the Sole Member towards the company Pallinghurst Kalahari (Mauritius) Limited, a limited liability company constituted and existing under the laws of Mauritius, having its registered office at First Island Trust Company Limited, Suite 308, St James Court, St Denis Street, Port-Louis, Mauritius, with company number 081133 (the "Receivable").

The appearing person further declares that the contribution in kind of the one per cent (1%) of the Receivable shall be made with retroactive effect as of November 5, 2010.

It results from a valuation report dated November 5, 2010 issued by Mr. Arne FRANDBSEN in his capacity as director of the group control company The Pallinghurst Resources Fund L.P., that the value of the one per cent (1%) of the Receivable is valued at seven hundred thirty-six thousand sixty-six United States Dollars (USD 736,066) (the "Valuation Report").

The conclusion of such Valuation Report is as follows: "Based on the verification carried out as described above, the value of the 1% of the Receivable is seven hundred thirty-six thousand sixty-six United States Dollars (USD 736,066) at least."

This Valuation Report, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary will remain attached to the present deed in order to be filed at the same time with the registration authorities.

#### *Third resolution*

The Sole Member resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect the above resolutions, which shall now be read as follows:

**" Art. 5.** The subscribed capital is set at eight hundred eighty thousand five hundred and three United States Dollars (USD 880,503) represented by eight hundred eighty thousand five hundred and three (880,503) corporate units with a par value of one United States Dollar (USD 1.00) each."

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately two thousand Euros (EUR 2,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le 8 novembre.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence au Luxembourg.

A comparu:

La société Pallinghurst Consolidated (Cayman) Limited, une société à responsabilité limitée constituée sous le droit de la Grande Caïman, avec siège social à c/o Walkers SPV limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grande Caïman KY1-9002, Iles Caïman (l'«Associé Unique»),

dûment représentée par Me. Shaohui ZHANG, avocat, demeurant professionnellement à, 69 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 5 novembre 2010.

La procuration, signée ne varietur par la personne comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante déclare être l'associé unique de la société PALLINGHURST CONSOLIDATED (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 129141, constituée suivant acte de Maître Paul FRIEDERS, notaire résidant à Luxembourg, du 3 mai 2007, publié au Recueil des Sociétés et Associations le 6 août 2007, numéro 1652, page 79279 (ci-après la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte de Maître Carlo WERSANDT du 12 août 2010, publié le 11 octobre 2010 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2137, page 102532.

La partie comparante, en tant qu'Associé Unique de la Société, représentée comme mentionné ci-dessus, a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de sept cent trente-six mille soixante six Dollars américains (USD 736.066), pour le porter de son montant actuel de cent quarante-quatre mille quatre cent trente-sept Dollars américains (USD 144.437) représenté par cent quarante-quatre mille quatre cent trente-sept (144.437) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,00) chacune, au montant de huit cent quatre-vingt mille cinq cent trois Dollars américains (USD 880.503) par l'émission de sept cent trente-six mille soixante six (736.066) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,00) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'émettre sept cent trente-six mille soixante six (736.066) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,00) chacune et ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes.

#### *Souscription et Paiement*

Le mandataire comparant, Me. Shaohui ZHANG, préqualifié, déclare souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique, les sept cent trente-six mille soixante six (736.066) parts sociales nouvellement émises et de les libérer intégralement.

Le paiement intégral de ces parts sociales a été fait par un apport en nature consistant en un pour cent (1%) d'une créance d'un montant total de soixante-douze million neuf cent cinquante-deux mille neuf cent cinquante-cinq Dollars australiens et un cent (AUD 72.952.955,01), évaluée à soixante-treize million six cent six mille six cent Dollars américains (USD 73.606.600) sur base du taux de change de OANDA au 5 novembre 2010, que l'Associé Unique détient actuellement envers la société Pallinghurst Kalahari (Mauritius) Limited, une société à responsabilité limitée constituée sous le droit de l'Île Maurice, avec siège social à First Island Trust Company Limited, Suite 308, St James Court, St Denis Street, Port-Louis, Île Maurice, avec comme numéro de société le 081133 (la «Créance»).

Le mandataire prénommé déclare par ailleurs que l'apport en nature d'un pour cent (1%) de la Créance sera fait avec effet rétroactif au 5 novembre 2010.

Il résulte d'un rapport d'évaluation émis par M. Arne FRANDBSEN en sa qualité de directeur de la société The Pallinghurst Resources Fund L.P. en date du 5 novembre 2010 que la valeur d'un pour cent (1%) de la Créance est de sept cent trente-six mille soixante six Dollars américains (USD 736.066) au moins (ci-après le «Rapport d'Evaluation»).

La conclusion du Rapport d'Evaluation est la suivante: «Sur base des procédures de vérifications faites comme décrit ci-dessus, la valeur d'un pourcent de la créance est évaluée à sept cent trente-six mille soixante six Dollars américains (USD 736.066) au moins.»

Ce Rapport d'Evaluation, après avoir été signé ne varietur par le mandataire comparant et le notaire, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions ci-avant pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à huit cent quatre-vingt mille cinq cent trois Dollars américains (USD 880.503) représenté par huit cent quatre-vingt mille cinq cent trois (880.503) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,00) chacune.»

#### *Frais*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite au présent acte est estimé approximativement à la somme de deux mille euros (EUR 2.000,-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, constate que, à la demande de la personne comparante ci-dessus, le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française, à la demande de la même personne comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Et lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. ZHANG, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 novembre 2010. LAC/2010/49480. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 18 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154761/146.

(100177919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Clarance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 100.911.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010154513/9.

(100178328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Calgary (Holdings) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 20.520.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 5 mai 2010*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur John SEIL de son mandat d'administrateur et de Président du conseil d'administration.

Est nommé administrateur, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014:

- Monsieur Claude SCHMITZ, conseiller fiscal, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration le 5 mai 2010*

Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg est nommé Président du conseil d'administration.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154515/22.

(100178548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**GGB Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 140.177.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 septembre 2010*

*Première résolution*

L'associé unique nomme Mme Leon Schwab, née le 9 octobre 1968 à Dublin, Irlande, résidant professionnellement à 6D, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg, au poste de gérant de la Société avec effet au 2 septembre 2010 et pour une durée indéterminée.

*Deuxième résolution*

L'associé unique révoque le mandat de M. Wlodzimierz KSIAZAK en tant que gérant de la Société avec effet au 2 septembre 2010.

*Troisième résolution*

Le conseil de gérance est dorénavant constitué de Mme Leon Schwab, M. Geoffrey Radcliffe, M. Bill Finelli.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour la Société*

Référence de publication: 2010154605/20.

(100178334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Capalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5442 Roedt, 54, route de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 50.421.

—  
*Rectificatif (L100119139 déposé le 3.8.2010)*

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2010154517/12.

(100178317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Cemex Global Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 43-49, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 138.861.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2010.

Référence de publication: 2010154519/10.

(100178383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---

**Grenache, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 21.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 134.649.

—  
La Compagnie notifie que, à dater du 13 Septembre 2010, les Gérants suivants de la Compagnie ont chacun changé leur adresse professionnelle vers:

9, allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

Grand-Duché du Luxembourg

Manfred Zisselsberger

Steven Brown

David Widart

Gregor McMillan

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 Novembre 2010.

*Pour la Société*

Steven Brown

*Gérant*

Référence de publication: 2010154603/22.

(100178217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2010.

---